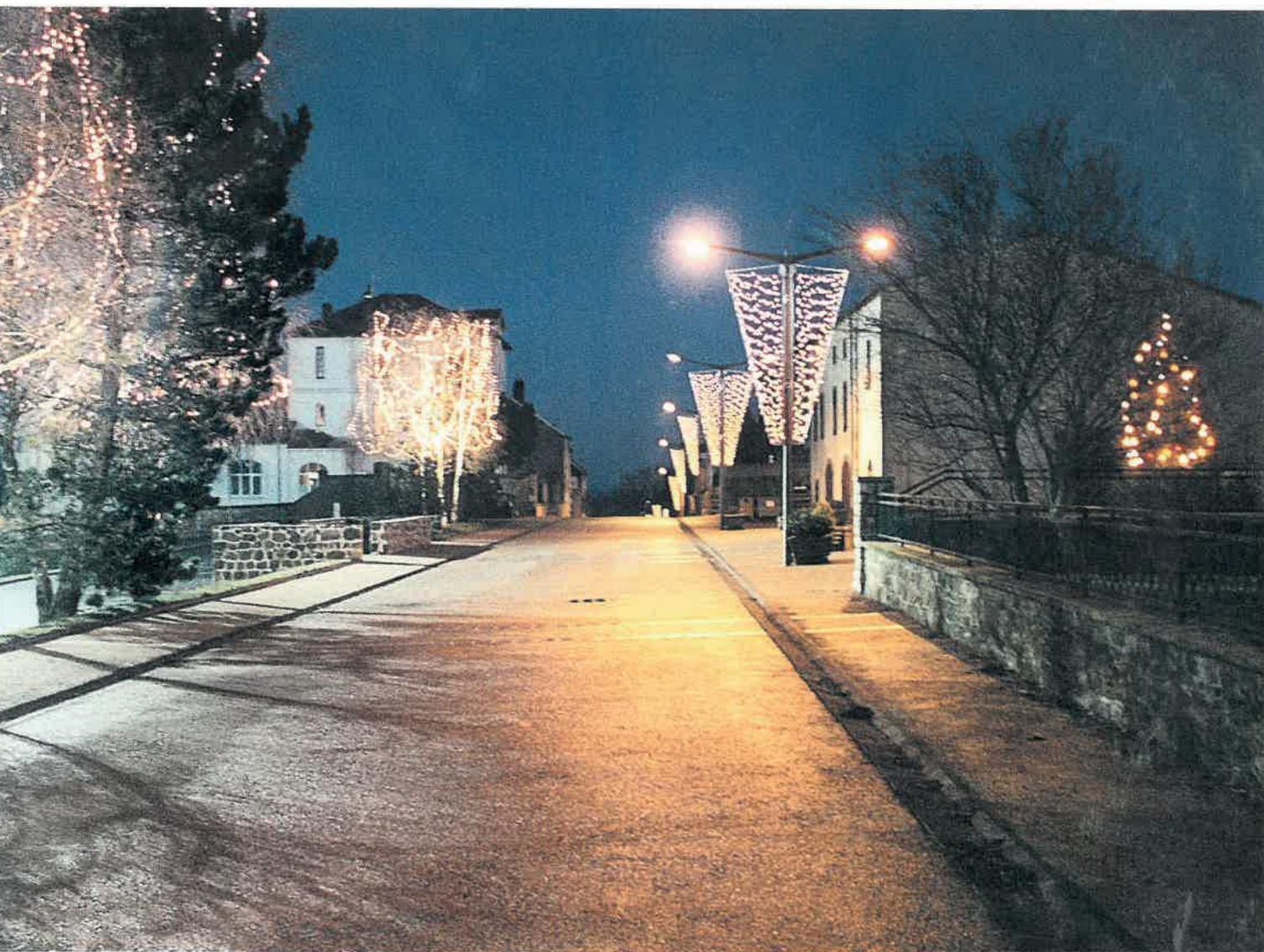


# *Lapeyrouse*



*informations  
municipales*

# INAUGURATION ET RECEPTION A LAPEYROUSE

*La Marianne d'Or  
dans son écrin*



*Photo du passé  
et aménagement  
du présent*

*Le ruban tricolore  
Sous les yeux de ces  
Dames et du père des  
Mariannes d'or*



# LAPEYROUSE

2003

Population : 598 hab

Canton MONTAIGUT  
Arrondissement RIOM  
Département PUY-DE-DOME

## REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction - Documentation  
Diffusion

### MAIRIE DE LAPEYROUSE

☎ 04-73-52-00-79

Télécopie 04-73-52-03-89

e-mail :

[MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr)

Jours d'ouverture

LUNDI )

MARDI ) 14 H-17 H

JEUDI )

VENDREDI )

SAMEDI 8 H 30-12 H

14 H-16H30

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat civil

## Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'heure où, une nouvelle fois, je m'adresse à vous par ce mot du Maire, se pose la douloureuse question du "vivre ensemble" dans notre pays.

Il a fallu la Révolution de 1789 pour que le pouvoir ne soit plus exercé au nom de Dieu, mais puise son origine et sa légitimité dans la Nation, avec l'affirmation des principes républicains. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, le principe de laïcité s'est peu à peu inscrit dans nos institutions.

Après la période révolutionnaire et la Restauration, le principe revit le jour avec la Révolution de 1848, puis et surtout, avec l'avènement de la III<sup>ème</sup> République.

Le principe de laïcité, de neutralité de l'État et de tolérance, renvoie à notre cohésion nationale, à notre capacité à nous réunir sur l'essentiel : il est inscrit dans nos traditions.

La Loi de 1905, de séparation de l'Église et de l'État devait constituer la "Pierre angulaire" de l'affirmation du principe, après l'instauration de l'École publique par les "lois Jules FERRY" des années 1880.

Les Constitutions de 1946 et 1958 ont fait du principe de laïcité un principe constitutionnel : "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale" ; alors pourquoi toutes ces dérives ?

Une des premières raisons est certainement que depuis plus de 30 ans, on a laissé s'installer insidieusement (et parfois volontairement) un esprit communautariste au mépris des principes républicains, tout ceci s'accompagnant de l'abandon de l'instruction publique. Il appartient à l'École d'instruire, et aux familles, d'éduquer.

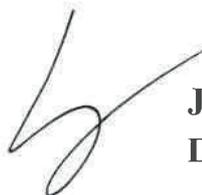
De même, l'existence et le grand nombre de déshérités de même origine, l'absence de mixité sociale, ne peuvent que conduire à la ghettoïsation des conditions de vie et des esprits. On n'est plus citoyen, mais représentant d'une communauté !

L'État lui-même n'est pas exempt de reproches, lorsqu'il abandonne sa neutralité, allant jusqu'à confier à un représentant des cultes, la direction spirituelle de cérémonies officielles qui devraient et doivent rester laïques.

En effet, seule la Laïcité peut permettre que vivent les principes républicains de "Liberté, Égalité, Fraternité".

Ne laissons pas disparaître cet acquis irremplaçable de la République ! Sachons nous rassembler, luttons au quotidien contre tout ce qui exclut, tout ce qui sépare, ne recommençons pas les guerres de religion, soyons intransigeants pour l'application du principe de laïcité dans tous les espaces publics (École, hôpital, administration...) : notre Nation n'en sera que plus forte !

Votre maire vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année !



Jean MICHEL  
Député-Maire

# LE BUDGET

## DEPENSES

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie...)	60 011 €	9.71 %
SERVICES EXTERIEURS (loyers, entretien de bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	42 010 €	6.80 %
AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transport scolaire, timbres, téléphone, impôts...)	34 802 €	5.63 %
FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, CEC, intervenants, gestionnaires camping... charges sociales...)	159 100 €	25.74 %
AUTRES CHARGES (indemnités élus, service incendie, frais CES, SMADC, EPF-SMAF, Mission Locale, télé-assistance, subventions)	177 078 €	28.64 %
CHARGES FINANCIERES et EXCEPTIONNELLES	56 889 €	9.20 %
VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	88 289 €	14.28 %

### INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
Immobilisations corporelles (acquisition rideaux, armoires, barrières...) frais d'études	21 000 €	2.60 %
Immobilisations en cours (travaux écoles, tennis, décharge, voirie...)	430 803 €	53.32 %
Emprunts	170 000 €	21.04 %
Remboursement EPF-SMAF	1 700 €	0.21 %
Solde reporté	184 418 €	22.83 %

# LE BUDGET

## RECETTES

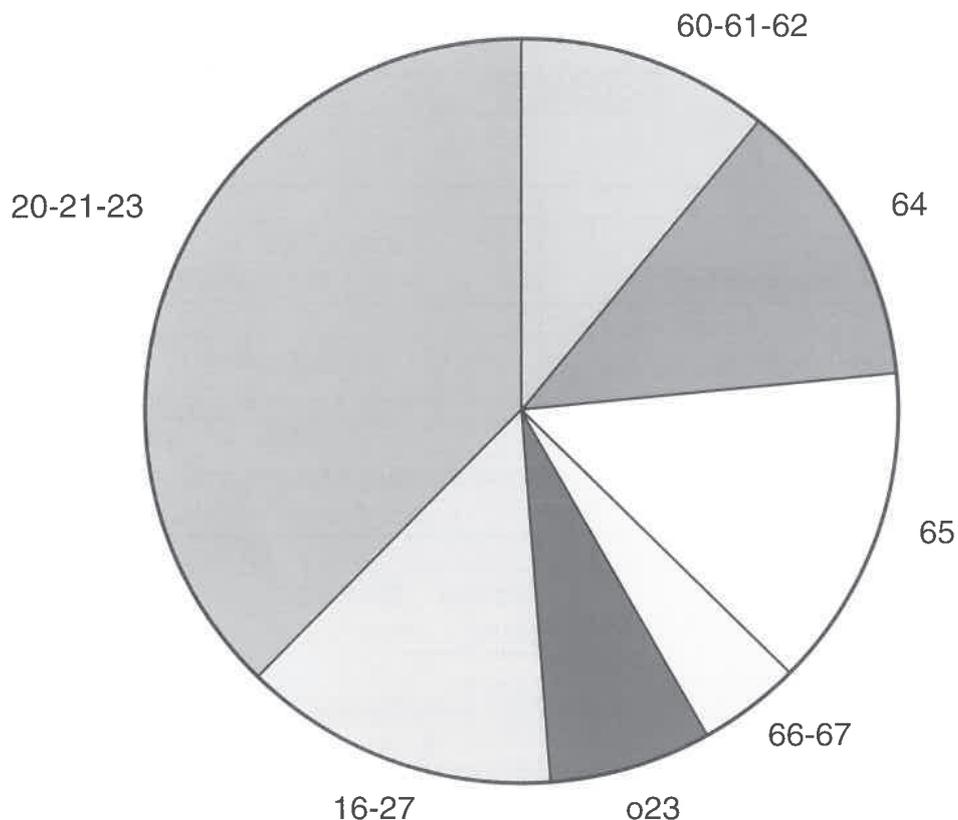
### FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT), redevance occupation domaine public	19 600 €	3.17 %
IMPOTS ET TAXES ( contributions directes barrières, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	235 163 €	38.04 %
DOTATIONS - SUBVENTIONS	255 402 €	41.32 %
AUTRES PRODUITS ( buvette, locations appartements, chalets, CNASEA, etc...)	78 600 €	12.71 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000 €	0.49 %
Excédent reporté	26 414 €	4.27 %

### INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
SUBVENTIONS	252 114 €	31.21 %
EMPRUNTS	220 800 €	27.33 %
DOTATIONS	246 718 €	30.54 %
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	88 289 €	10.92 %

# DEPENSES



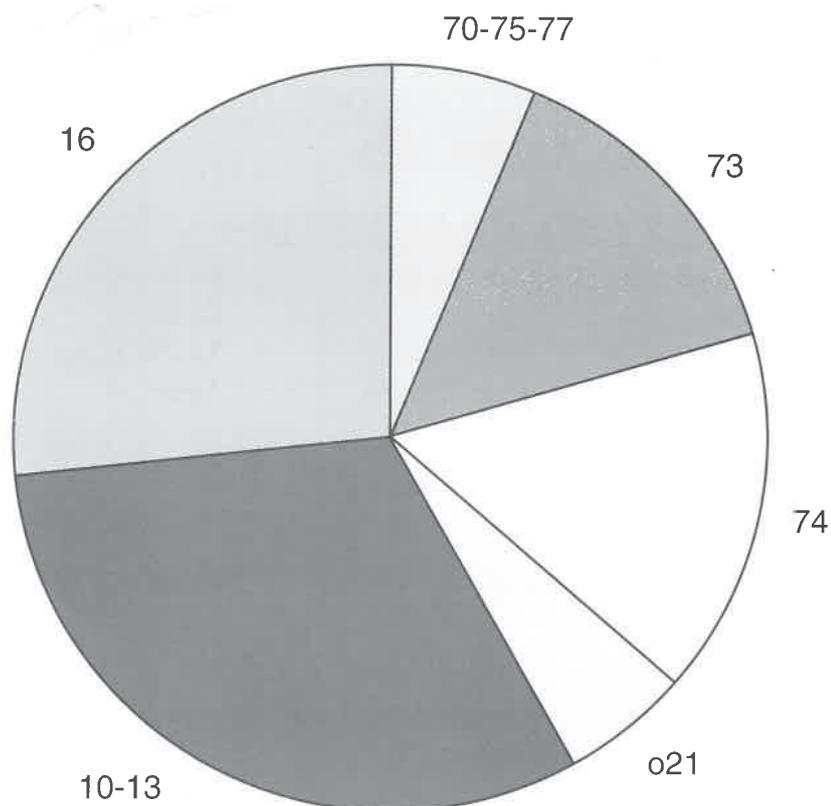
## FONCTIONNEMENT

Comptes	60 fournitures scolaires, de bureau, combustibles, eau, gaz, électricité	60 011 €
	61 services extérieurs : loyers, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances	42 010 €
	62 autres services : indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publicité, transports, timbres, téléphone, impôts	34 802 €
	64 charges de personnel : salaires	118 800 €
	charges sociales	40 300 €
	65 autres charges : indemnités élus, service incendie, CES, SMADC, EPF-Smaf, télé-assistance, mission locale	177 078 €
	66 charges financières : intérêts des emprunts	52 660 €
	67 charges exceptionnelles : jouets, DALD	4 229 €
	023 virement à la section d'investissement	88 289 €

## INVESTISSEMENT

Comptes	16 remboursement d'emprunts	170 000 €
	21 acquisition rideaux, armoires, barrières, frais d'études	21 000 €
	23 travaux écoles, tennis, décharge, voirie	430 803 €
	27 remboursement EPF-Smaf	1 700 €
	001 solde reporté	184 418 €

# RECETTES



## FONCTIONNEMENT

Comptes :	70 produits divers : concessions cimetièrre, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT, redevance occupation du domaine public	19 600 €
	73 impôts et taxes : contributions directes, barrières, taxe additionnelle aux droits de mutation	235 163 €
	74 dotations, subventions	255 402 €
	75 autres produits : buvette, locations appartements, chalets, CNASEA	78 600 €
	77 produits exceptionnels	3 000 €
	002 excédent reporté	26 414 €

## INVESTISSEMENT

Comptes :	13 subventions	252 114 €
	16 emprunts	220 800 €
	10 dotations	246 718 €
	021 virement de la section de fonctionnement	88 289 €

# SUBVENTIONS

## RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2003

### SUBVENTION DE L'ETAT

• D.G.E. Ecoles	30 000 €
• Ecoles	15 000 €
• Voirie	15 000 €
• Réhabilitation Décharge FEOGA	18 862 €

### SUBVENTION DU DEPARTEMENT

♦ Ecoles	49 200 €
♦ Voirie	15 400 €
♦ Réhabilitation Décharge	18 862 €

### SUBVENTION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

• Prestation Service Enfance	21 446 €
------------------------------	----------

## RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2003.

• Cantine Scolaire	11 672 €
• Coopérative Scolaire	1 982 €
• Association de Gestion du Bar-Buvette	-
• Union Sportive	1 220 €
• Fanfare de Montaigut	400 €
• Comité des Fêtes	610 €
• Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières	305 €
• Foyer Culturel Laïc	305 €
• Lapeyrouse-Animation	305 €
• La Clé des Champs	305 €
• La Clé des Champs (C.A.F.)	21 446 €
• La Clé des Champs (emploi jeune)	2 290 €
• Lutte contre le Cancer	168 €
• Société de Chasse La Lapeyrousienne	153 €
• CATM-PG	305 €
• Œuvre des Pupilles	153 €
• Groupement de défense contre ennemis des cultures	153 €
• Le Paysan d'Auvergne	500 €

# IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	DEPARTEMENT	REGION	TAXE SPECIALE EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	<b>61 451</b>	37 123	2	24 089		237	
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES TEOM	<b>113 929</b> <b>30 983</b>	72 773	4 30 983	32 444	8 413	295	
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	<b>126 431</b>	93 832	6	599	178	9	31 807
TAXE PROFESSIONNELLE	<b>48 624</b>	26 891	3	14 229	4 108	184	3 209
<b>TOTAL</b>	<b>381 418</b>	<b>230 619</b>	<b>30 998</b>	<b>71 361</b>	<b>12 699</b>	<b>725</b>	<b>35 016</b>

Les taxes annexes comprennent :

- pour le foncier non bâti, la taxe pour la Chambre d'Agriculture (31 807 €)
- pour la taxe professionnelle, les montants perçus pour la Chambre de Commerce et d'Industrie (1 258 €) et la Chambre des Métiers (droit additionnel 142 €, droit fixe 945 €, promotion artisanat (99 €) et formation continue 765 €)

La masse globale des impôts prélevés sur la commune au cours de l'année 2003 s'est élevée à la somme de 381 418 €, montant supérieur à celui prélevé en 2002 (363 800 €) soit une hausse de 4.84 %.

La part communale est passée de 222 582 € en 2002 à 230 619 € en 2003 soit une progression de 3.61 %.

➤ la taxe d'habitation passe de 34 568 € en 2002 à 37 123 € en 2003 soit une augmentation de 7.39 %

➤ la taxe sur les propriétés bâties passe de 69 192 € en 2002 à 72 773 € en 2003 soit une hausse de 5.17 %. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères passe de 30 374 € en 2002 à 30 983 € en 2003 soit une hausse de 2.00 %.

➤ la taxe sur les propriétés non bâties passe de 92 508 € en 2002 à 93 832 € en 2003 soit une progression de 1.43 %

➤ la taxe professionnelle passe, quant à elle, de 26 314 € en 2002 à 26 891 € en 2003 soit une augmentation de 2.19 %

Les taxes annexes qui comprennent notamment les frais de Chambre d'Agriculture, de Chambre des Métiers, de la Chambre de Commerce et d'Industrie sont passées de 34 363 € en 2002 à 35 016 € en 2003 soit une progression de 1.90 %.

# ELOGE A ROBERT BOUCHARDON



Madame,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Une fois de plus, nous nous retrouvons nombreux pour accompagner l'un des nôtres à sa dernière demeure.

Bien sûr, nous savions tous que Robert BOUCHARDON était parti de son domicile à la fin du printemps dernier, son état de santé nécessitant des soins plus importants qui ne pouvaient être dispensés sur place.

Robert BOUCHARDON n'est plus.

Né à LAPEYROUSE, le 24 mai 1924, fils de Pierre BOUCHARDON et de Marie Valentine TRONCHE, le défunt eut à souffrir très jeune des affres de la vie. En effet, dès l'âge de 7 ans, il perdit son père, décédé prématurément. C'est donc aux côtés de sa mère et de sa sœur qu'il grandit à LAPEYROUSE où il fréquenta de 5 à 12 ans l'école communale. Elève brillant, il se dirigea sur le cours complémentaire de SAINT ELOY LES MINES, obtint le certificat d'études et le brevet élémentaire.

Si cela peut paraître tout à fait commun de nos jours, rares étaient ceux à cette époque qui eurent la chance de dépasser le stade de l'école communale.

Doué d'une mémoire exceptionnelle, il se jouait des difficultés, apprenant ses leçons dans le train entre Lapeyrouse et ST ELOY après un réveil difficile, et certains d'entre nous se souviennent du récit de sa peur sur le trajet Lapeyrouse-St-Eloy durant la guerre.

Malade, en 1941, il abandonne ses études et travaille avec sa mère et sa sœur dans le commerce de vins et café-restaurant à La Loge. Il participe également aux travaux de la petite exploitation agricole. L'élan des études brisé, Robert BOUCHARDON va se tourner vers son activité professionnelle et vers une autre manière d'apprentissage du savoir.

Que de veillées passées, que de journées de loisirs consacrées à la lecture, à la découverte de la connaissance avec un esprit insatiable en tous les domaines, de l'histoire à la géographie, de la géologie à la chimie, de la philosophie au quotidien de «la vie d'un simple».

Rouler et nettoyer les tonneaux, charger les casiers, livrer les commandes dans les fermes aux alentours, servir le verre du matin et celui de l'apéritif du midi et du soir, une activité au contact des autres pour, au sortir de la lecture, se remettre les pieds sur terre.

Non content de cette activité familiale au seul côté de sa mère après le mariage de sa soeur, il devait consacrer aux autres une grande partie de son temps.

C'est tout d'abord, le bon samaritain qui, au quotidien, aide ses concitoyens dans les démarches de la vie : déclarations d'impôts, papiers de sécurité sociale, imprimés pour l'agriculture, lettres et courriers aux administrations où sa plume et son savoir pouvaient souvent faire merveille pour faire passer les difficultés d'un retard ou d'un oubli.

Puis, ce fut par la suite son implication dans la vie communale lorsqu'il se présenta pour la première fois en 1965 aux élections municipales non sans avoir obtenu lors de scrutins précédents des voix non sollicitées officiellement.

Robert BOUCHARDON fut élu de 1965 à 1983 durant trois mandats et fut premier adjoint au Maire de 1965 à 1977.

Durant cette période, d'importants travaux à l'école furent réalisés, la desserte en eau de la commune par le réseau de Sioule et Morge, un début d'assainissement au Bourg, des travaux de voirie avec l'ouverture et le goudronnage de chemins donnant accès à certains villages (Chez Vacher, Les Prats, Le Mont, Chantagré, Chez Coutier, Les Chapuzards ....)

Comment ne pas se rappeler ses interventions parfois humoristiques : en 1982 lors de la décision de création du plan d'eau « Les marins c'est un nom prédestiné ».

Durant toute cette période, il siégea au côté de son neveu Camille BUVAT devenu premier adjoint.

Son savoir et ses connaissances, il devait les mettre à la disposition de tous les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes par sa participation à la rédaction du bulletin municipal dès 1982 jusqu'en 1996 par ses réflexions sur l'histoire et la vie communale : de la vie à l'époque gallo-romaine ou médiévale, des orthographe diverses de Lapeyrouse à l'histoire du clocher, de la chronique locale de la Libération aux cérémonies du 8 mai 1945, de l'histoire de Pérousix au néolithique, à la carte de la paroisse, de l'essai de géologie historique à la noblesse à Lapeyrouse durant la Révolution, de l'arrivée du chemin de fer à la vie locale de 1929 à 1939, etc..

Toute notre histoire a défilé sous nos yeux durant 14 ans grâce à lui et chaque année ses écrits étaient ô combien attendus.

Pour votre dévouement, pour les services rendus à vos concitoyens, pour votre mémoire de notre histoire locale, pour votre simplicité débonnaire, les Lapeyrousiennes et les Lapeyrousiens vous disent Merci Robert.

A vous Madame, à vous Mesdames et Messieurs membres de sa famille, au nom de la municipalité tout entière, je vous présente nos plus sincères condoléances avec l'expression de nos sentiments attristés.

# REALISATIONS

## ECOLES :

Les travaux d'aménagement de notre école se sont poursuivis par la réalisation d'une deuxième tranche d'investissement comprenant :

- préau, vestiaires, gros œuvre, couverture, verrière, menuiserie (sol, électricité, sanitaires)  
pour un montant de 198 200 € HT.

Après appel d'offres, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 : Gros œuvre	Chaize & Picaud	83 934.87 € HT
Lot 2 : Charpente	Entreprise Sucheyre	11 150.60 € HT
Lot 3 : Couverture-Zinguerie	Entreprise Sucheyre	9 038.84 € HT
Lot 4 : Menuiseries Alu-Serrurerie	Thermadome	22 235.53 € HT
Lot 5 : Plâtrerie-Peinture-Carrelage	Entreprise Brousse	10 644.71 € HT
Lot 6 : Plomberie-Sanitaire-chauffage	Entreprise Cau	8 103.00 € HT
Lot 7 : Electricité	Entreprise Ct Elec	6 227.08 € HT



Les travaux devaient être réalisés durant les grandes vacances scolaires. Si la plus grosse partie a bien été réalisée, les travaux sont encore en cours de finition, certaines entreprises ne respectent pas le calendrier et démontrent ainsi leur peu de sérieux dans l'exécution des travaux.

Il sera demandé au Maître d'œuvre d'appliquer les pénalités de retard prévues au marché.



La fermeture de l'ancien préau avec incorporation des locaux de l'ancien garage et sanitaires modifie profondément la structure même de notre école.

Ces nouveaux locaux fonctionnels parfaitement éclairés représentent un plus important pour les enfants fréquentant notre école communale.

Pour ces réalisations, la commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat : 15 000 €, du Département : 65 406.90 € et de la DGE : 30 000 €.

La réalisation des deux premières tranches, honoraires compris, s'élève donc à la somme de 504 562 € HT.

Si la commune a pu bénéficier d'importantes subventions, il n'en reste pas moins que l'effort consenti est tout à fait conséquent.

Nos élèves bénéficient maintenant de classes fonctionnelles avec un mobilier moderne.

Les travaux réalisés en 2003 mettent à la disposition des institutrices et des élèves des sanitaires qui faisaient bien défaut et un grand espace permettant à nos jeunes d'aller en récréation l'hiver sans avoir à affronter les vicissitudes des frimas et de la pluie.

L'aménagement de cet espace avec mise en place d'une isolation et d'un chauffage permettra de créer à chaque extrémité deux espaces nouveaux pouvant être consacrés à la musique, à l'informatique, à la bibliothèque, etc... et de libérer ainsi la cantine, l'espace central pouvant être réservé pendant les heures de classe à la gymnastique.

## VOIRIE :

Un nouveau programme de voirie a été établi pour l'année 2003 pour un montant de travaux hors taxes de 51 360.50 € comprenant les chemins de Chez Briffaud, Chez Vacher, Les Anivats, le Créchol et La Forêt.



### *Chemin de Chez Vacher refait à neuf*

Les travaux ont été confiés au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT, ils donnent entière satisfaction et l'exécution s'est faite dans de très bonnes conditions.

La commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 15 000 € et d'une subvention départementale de 15 408 €.



*Le nouvel aspect du chemin de Chez Briffaud*

## DECHARGE PUBLIQUE :

Par lettre du 3 juillet 2001, Monsieur le Président du Conseil Général a demandé à la commune de se mettre en conformité avec le Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés en prenant toutes les mesures utiles à la réhabilitation de la décharge.

Par arrêté en date du 18 juin 2002 a été prononcée la fermeture de la décharge. Il est rappelé qu'une déchetterie a été mise en place par le SICTOM à Saint-Eloy-Les-Mines. Tous les particuliers et entreprises sont invités à y déposer tous les déchets autres que ménagers.

Une étude a été confiée au Cabinet Géo Conseil qui a chiffré la réhabilitation à la somme de 43 056 € HT et les honoraires à 4 099 € HT.

La commune a obtenu une aide de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) d'un montant de 18 862.40 € et une subvention FEOGA d'un montant de 18 862.40 €.



Les travaux ont été confiés à l'entreprise BILLET et réalisés au cours du mois de juin.

La plate-forme engazonnée a été passée au rouleau par Monsieur Georges GUILLOT, conseiller municipal, nous l'en remercions.

Les plantations dans les talus ont été réalisées courant novembre.

Une clôture et un portail de qualité ont été mis en place fermant ainsi cet espace et permettant au gazon de pousser en toute tranquillité. La vue de la décharge publique sur le territoire communal a donc définitivement disparu.

## **TENNIS :**

Les courts de tennis créés en 1985 nécessitaient une réfection complète au vu de leur dégradation et du danger qu'ils représentaient pour les joueurs.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise ENVIROSPORT et réalisés au cours des mois de mai et juin pour un coût de 36 962.64 € HT.

Nous avons profité de l'exécution de ces travaux pour implanter des panneaux de basket permettant ainsi une plurifonctionnalité aux aires de jeux.

La commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'un montant de 14 950 € et une du Conseil Général d'un montant de 9 747 €.

Le tournoi de tennis organisé par les jeunes a pu se dérouler dans de bonnes conditions sur des courts entièrement rénovés.

Merci de respecter les installations.



## **AMENAGEMENT DU ROND-POINT ET ASSAINISSEMENT A LA MAISON ROUGE :**

D'importants travaux d'aménagement du rond-point ont été réalisés par le Département du Puy De Dôme au cours de l'été dernier.

Après appel d'offre, c'est l'entreprise BILLET qui s'est vu confier la réalisation de ces travaux par la mise en place d'un giratoire remplaçant la configuration initiale des deux Stop sur le C.D.13.

Il s'agit, en fait, pour le Département, d'éliminer un point noir qui a vu, au cours des dernières années, se produire de nombreux accidents, la plupart du temps matériels.

Le Département a eu recours à la procédure d'expropriation concernant la propriété de Madame Colette MARTIGNON ainsi que celle de la famille LESCHER, ce qui a retardé pendant près de deux ans la réalisation des travaux.

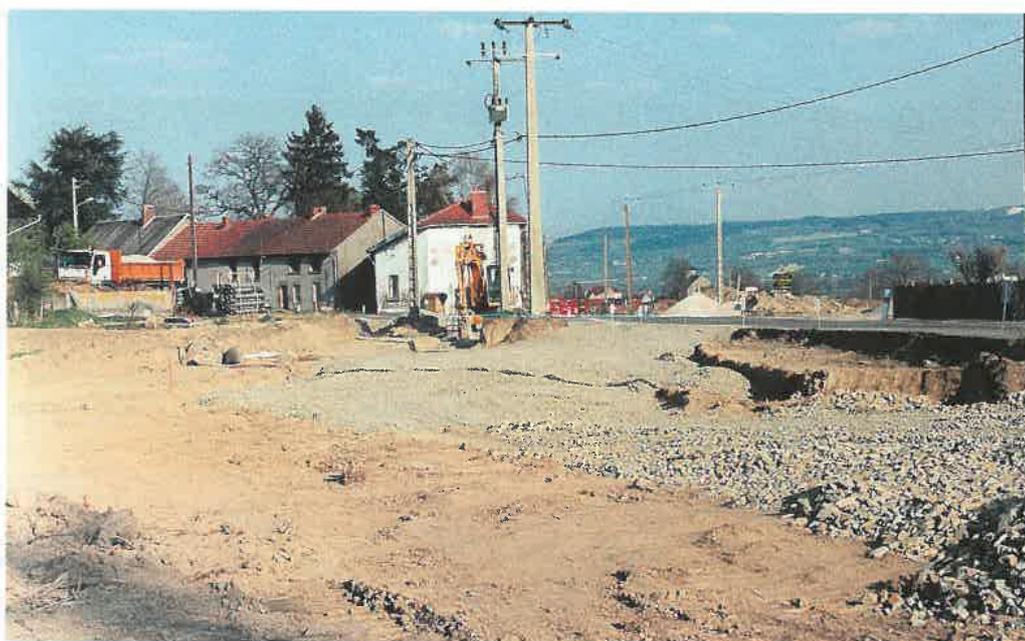
La plate-forme d'entrée du nouveau giratoire a pu être engazonnée à l'automne parallèlement à la mise en place du bitume de la chaussée.

Il est certain que ce nouveau giratoire sécurise ce croisement particulièrement dangereux.

La commune a profité de l'exécution de ces travaux pour demander au Syndicat Intercommunal d'Electricité et à France Télécom l'enfouissement des réseaux ce qui a été réalisé dans le même temps.

La liaison entre le réseau électrique de La Maison Rouge et Le Bourg a été également enfouie, une image nouvelle a ainsi été donnée de cette entrée Ouest du Bourg à la satisfaction de tous, les installations électriques et téléphoniques étant particulièrement disgracieuses.

*Des implantations de  
Poteaux électriques  
et téléphoniques  
particulièrement  
disgracieuses*



*Vue de l'arrivée  
Route de Montaigut*

*Le malheur des hirondelles  
et le bonheur du nouveau  
coup d'œil*



*Un giratoire réussi  
malgré des finitions  
à revoir*

Il reste à mettre en œuvre l'éclairage de ce giratoire et de l'espace Maison Rouge. Cela devrait être fait au cours de l'année 2004.

Il est demandé à tous les propriétaires riverains de faire un effort pour le respect de l'environnement, de débarrasser les vieux matériels, objets, cabanes particulièrement disgracieux afin que l'espace de La Maison Rouge donne une image forte et agréable de l'entrée et du passage sur notre commune.

## ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal a décidé, au vu des travaux réalisés par le Département sur la chaussée et ses abords de faire procéder à l'installation du réseau de tout-à-l'égout.

Le dossier a été établi par le Bureau d'Etudes REUR et l'attribution du marché est intervenue sur devis compte tenu du montant considéré. C'est l'entreprise BARBIERO qui a été attributaire des travaux pour une première tranche avec mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées et d'un réseau séparatif d'eaux pluviales. Les branchements des maisons desservies seront réalisés en 2004 en même temps que la jonction de ce nouveau réseau de tout-à-l'égout à celui du Bourg existant.

Le montant prévisionnel des travaux pour 2004 s'élève à la somme de 45 000 €, honoraires compris. Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général et auprès de l'Agence de Bassin.

## PLANTATION :

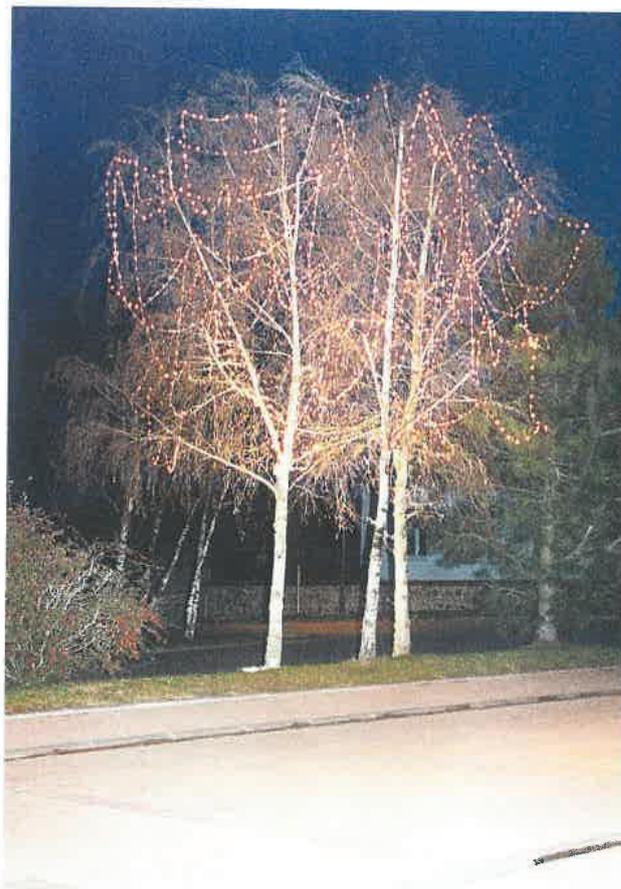
Dans le cadre de l'aménagement de la traverse, les plantations ont été réalisées par l'entreprise TREYVE au printemps dernier : plantations aux Amiraux sous le tilleul avec engazonnement, plantations devant la Mairie dans les parterres ainsi que deux arbres sur la place, plantations d'arbres devant l'Ecole, plantations à l'entrée Est du Bourg.

Notre traverse est donc maintenant totalement terminée, donnant un nouvel aspect au Bourg.

## ILLUMINATIONS DE NOEL :

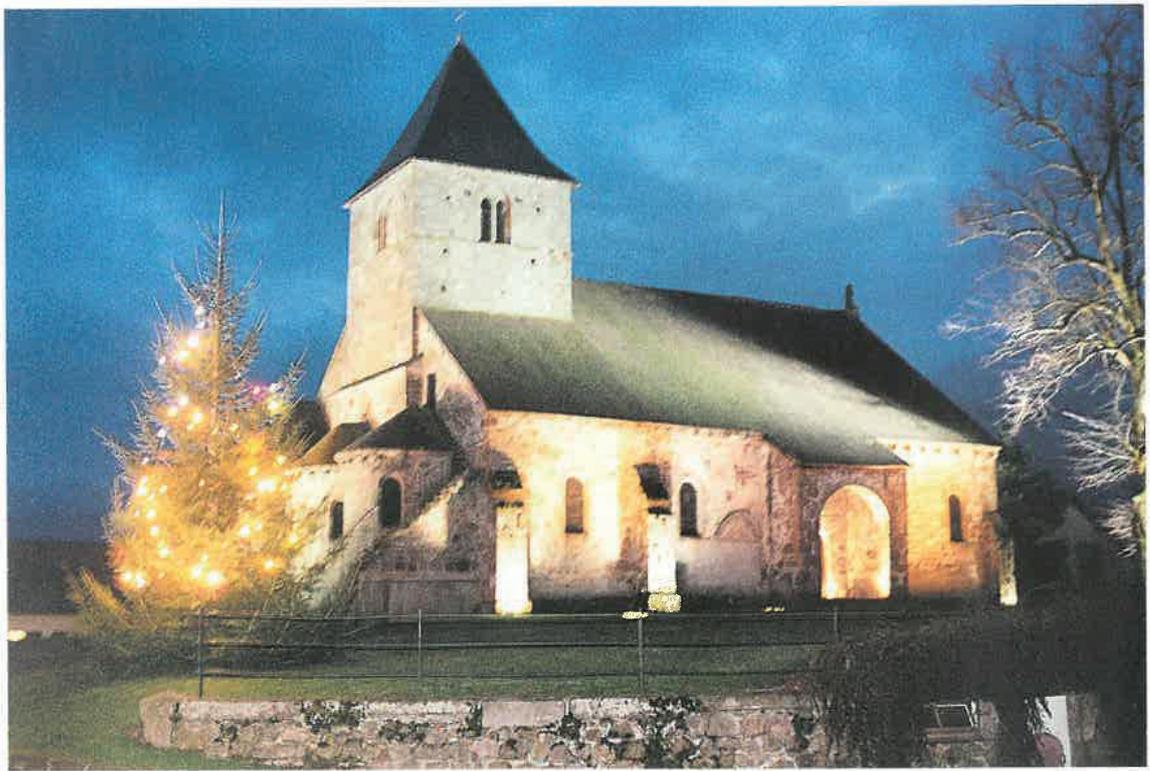
Les illuminations de Noël ont été mises en place en décembre 2002 et se sont vu prolongées cette année sur toute la longueur de la traverse du Bourg.

*Bouleaux et sapins  
ont retrouvé ainsi  
une nouvelle vie  
nocturne devant la  
Mairie*





Chaque candélabre s'est vu affecter de deux treillis d'ampoules lumineuses dans la partie centrale en face de la Mairie et d'un seul treillis pour le surplus donnant l'image d'un petit village éclairé pour les contes de la nuit.



Le place de l'Eglise a su garder, de son côté, toute sa majesté et sa beauté naturelle.

## AMENAGEMENT ESPACE CANTINE :

Suite à l'exécution des travaux du Bourg et de la place de l'Eglise, l'espace derrière la cantine était à refaire.

Les employés communaux avec le matériel ont fait l'apport de la terre nécessaire et ont exécuté une plate-forme en béton permettant le stockage des barrières. L'engazonnement est intervenu au cours du mois d'octobre donnant un nouvel aspect de propreté et de nature à cet emplacement donnant accès à notre cantine scolaire.

Merci aux employés communaux pour la qualité du travail accompli.

### **Société Canalisation et Travaux Publics**



S.A.R.L. au capital de 40 000 euros

100, avenue Jean-Jaurès  
**63200 MOZAC**

Tél : 04 73 38 01 43  
Fax : 04 73 38 86 07

# PROJETS

## ECOLES :

La dernière tranche de travaux sera exécutée à l'école communale pour sa remise à l'état neuf.

Après la première tranche qui a concerné la réfection totale des classes, la deuxième tranche qui a vu l'aménagement des sanitaires et la réfection totale avec fermeture du préau, une troisième tranche de travaux sera réalisée, elle comprendra normalement l'isolation du préau, la réfection de la couverture du grand bâtiment, la réfection des façades (réfection des enduits) et l'aménagement des deux cours.

Le montant prévisionnel de ces travaux sera de l'ordre de 150 000 € HT. La commune sollicitera une subvention de l'Etat dans le cadre de la DGE, auprès de Monsieur le Préfet ainsi qu'auprès du Département.

## ASSAINISSEMENT :

Une deuxième tranche de travaux concernant l'assainissement de la Maison Rouge sera réalisée en 2004. Elle doit comprendre la réalisation des branchements, la jonction du réseau de La Maison Rouge avec le réseau du Bourg.

Le montant prévisionnel des travaux a été chiffré à la somme de 45 000 €. Une subvention sera sollicitée auprès du Département et de l'Agence de Bassin.

## ECLAIRAGE :

Dans le cadre des aménagements de La Maison Rouge et de son giratoire par le Département, l'enfouissement des réseaux PTT et électriques a été réalisé.

Le Département doit procéder à l'éclairage du giratoire, la commune, de son côté, a décidé la mise en place de l'éclairage de la partie la concernant directement. Ces travaux seront réalisés par le Syndicat Electrique.

## ACQUISITIONS :

Une nouvelle table du Conseil sera acquise au cours de l'année 2004. De même, des étagères seront achetées pour la bibliothèque municipale avec aménagement de la salle à cet effet au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie.

Il est envisagé la réfection ou le remplacement des portails en bois du camping.

Il serait également souhaitable de procéder à l'acquisition d'un nouveau broyeur, celui en exercice étant déjà âgé de 12 ans ainsi qu'une nouvelle tondeuse pour les espaces verts et le stade.

## CURE :

Pendant la saison hivernale, l'isolation dans les combles de la Cure sera réalisée par les employés communaux.

# LAPEYROUSE EN FETE

Manifestation tout à fait exceptionnelle le samedi 12 avril dans notre commune qui a eu l'honneur de recevoir deux anciens ministres, Madame Michèle ANDRE et Monsieur Michel CHARASSE, sénateurs du Puy De Dôme, Monsieur Pierre MONGIN, Préfet du Puy De Dôme, Madame Hélène BOURCET, Sous Préfet de RIOM, Monsieur Gilles Jean PORTEJOIE, 1<sup>er</sup> adjoint de CLERMONT-FERRAND, Monsieur Guy BRUNET, vice-Président du Conseil Général, Monsieur Claude PASSAVY, secrétaire général du Conseil Général, Messieurs BARRETTE, BATTUT, GIRARD, NEYRAT, COURTADON, conseillers généraux, Mesdames et Messieurs les Maires du canton, les adjoints et conseillers de LAPEYROUSE.

Toutes ces personnalités étaient accompagnées par Monsieur Alain TRAMPOGLIERI, secrétaire des Mariannes d'or.

La cérémonie devait débiter par l'inauguration des derniers travaux réalisés après l'accueil fait par le Député-Maire des personnalités sur le parvis de la Mairie.

Ce fut d'abord le ruban coupé par Monsieur le Préfet pour l'inauguration de l'aménagement des locaux de la Mairie, secrétariat, salle du conseil.



*Sous le regard attentif de Monsieur Michel CHARASSE et de Madame Michèle ANDRE*

Cette visite permettait de découvrir sur la table du Conseil les plans d'aménagement du Bourg sous le regard attentif de Madame le Maire de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE et de Monsieur BERTHOULE su Syndicat Electrique.



Tous les participants et les invités se dirigèrent ensuite, dans les cars des Etablissements TIXIER, au Centre de Loisirs de La Loge pour l'inauguration des trois derniers chalets. Le ruban a été coupé par Madame Michèle ANDRE, sénateur sous l'œil attentif de Madame Pierrette RAY, Maire de YOX, de Messieurs BRUNET, COURTADON, GIRARD, BARRETTE et BATTUT, conseillers généraux.



De retour au Bourg, face à la Mairie, il a alors été procédé à l'inauguration de la traverse, le ruban étant coupé par Monsieur Michel CHARASSE, ancien ministre, sénateur du Puy De Dôme, ruban tenu par deux enfants des écoles, le tout sous l'œil de Monsieur ESCURE, Président du SMADC et Monsieur LINDRON, vice-président du SIAEP de Sioule et Morge.



La foule était nombreuse et devait se diriger ainsi d'un pas alerte à la Mairie, salle de la cantine



La salle comble devait d'abord entendre le mot de bienvenue du Député-Maire adressé à toutes les personnalités qui faisaient honneur à LAPEYROUSE par leur présence à cette manifestation.

Remerciements particuliers à Monsieur le Préfet et à Madame le Sous Préfet qui, pour la première fois, rendaient visite à notre petite commune rurale, le maire devait présenter les excuses de Monsieur Pierre Joël BONTE, retenu à l'étranger, et qui malheureusement ne pouvait être présent, représenté par Madame Michèle ANDRE, vice-présidente.

Remerciements enfin à Monsieur Michel CHARASSE, sénateur, pour son concours jamais démenti et ses multiples interventions au bénéfice de la collectivité, des Lapeyrousiennes et des Lapeyrousiens.

Dans le cadre des inaugurations qui venaient d'être réalisées, le maire devait tout spécialement attirer l'attention sur les financements obtenus auprès de l'Etat, du Département, du Syndicat Electrique, de l'Agence de Bassin, du FEDER, financements qui ont permis la réalisation de ces importants travaux dans de bonnes conditions financières.

Il devait plus particulièrement remercier les architectes, Messieurs Claude CHAVAROT et Denis AMEIL, tous les entrepreneurs qui ont su bâtir et réaliser de très beaux aménagements de qualité donnant de notre Bourg, de la Mairie et du Centre de Loisirs une image particulièrement agréable pour les visiteurs.



La cérémonie devait se poursuivre par la remise officielle par Monsieur Alain TRAMPOGLIERI de la Marianne d'Or à votre Député-Maire, très ému de recevoir des mains du secrétaire général des Mariannes d'Or le précieux trophée récompensant l'action entreprise à la tête de la municipalité ainsi qu'à celle du SMADC depuis 1985.



Après quelques mots du sénateur CHARASSE qui rappelait tout son plaisir d'être ici, à son tour, Monsieur le Préfet devait rappeler à l'assemblée le symbole de la Marianne dans la République avant que de féliciter toute l'équipe municipale pour la qualité des travaux accomplis, l'embellissement du Bourg et de sa traverse, l'éclairage du stade, la rénovation des locaux de la Mairie avec un accueil et un secrétariat dignes de ce nom ainsi que l'implantation des trois derniers chalets de très grande qualité.



Monsieur le Préfet devait enchaîner par la remise des médailles régionale, départementale et communale aux récipiendaires.

Il devait débiter  
par celle remise  
au Député-Maire,  
Jean MICHEL,  
médaillé d'argent  
(élu depuis 26 ans)



Puis, par celle  
remise à  
Maurice COLAS,  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Médaille d'argent  
(élu depuis 26 ans)

Puis, par celle remise  
à Paul MEUNIER,  
ancien adjoint  
médaillé vermeil  
30 ans de vie  
communale



Enfin, par celle  
Remise à Yvon  
MONCELON  
ancien conseiller  
municipal pour  
30 ans de vie  
communale  
Médaille vermeil



La cérémonie devait se terminer par la remise, par Monsieur le Préfet, du Mérite National à Monsieur Robert DECORPS, ancien premier adjoint, ancien directeur de l'école communale.

Monsieur le Préfet devait dire combien il était heureux que pour ce dévouement exemplaire, celui-ci fut fait, par décret de Monsieur le Président de la République, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et terminait son propos en précisant : « ce sont des hommes comme Robert DECORPS qui constituent la richesse irremplaçable de la vie associative dans la Nation tout entière. Leur dévouement, leur générosité, leur abnégation sont des qualités manifestées au quotidien. La République reconnaissante est heureuse de les célébrer. »



C'est donc très ému que le récipiendaire devait remercier Monsieur le Préfet pour la remise de cette haute distinction de la République.

Il associait à ces remerciements Marie-Claude, son épouse et Thierry, son fils qui peuvent maintenant apprécier la disponibilité et le temps libre de leur époux et père au quotidien.



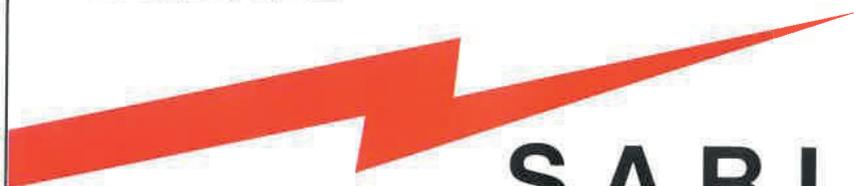
Enfin, épouses et compagne se virent remettre le bouquet de fleurs traditionnel, elles qui ont souvent beaucoup de mérite pour le temps passé à attendre ces messieurs.



A l'issue de la cérémonie, tout le monde devait se retrouver devant un buffet apéritif très convivial.



**ELECTRICITE  
GENERALE**



**S.A.R.L.  
BOISSONNET**

**B.P.2  
03330 LOUROUX DE BOUBLE**

**Tél : 04 70 90 48 69  
Fax : 04 70 90 49 60**

# PECHE A L'ETANG D'AUGERES

Déjà quatre ans que la dernière pêche de l'étang d'Augères est intervenue.  
Les opérations se sont déroulées dans une bonne ambiance. Les participants étaient nombreux, chacun à son poste, pour sortir sandres, carpes, perches, tanches et gardons.



Le résultat de la pêche :

- 1 031 kg de carpes
- 31 kg de sandres
- ♦ 236 kg de gardons
- ♦ 27 kg de tanches
- ♦ 45 kg de perches

Les poissons ainsi capturés ont été vendus aux nombreux amateurs ou remis comme empoissonnement.

Une fois de plus, tous les acteurs se donnèrent rendez-vous à la cantine pour un repas pris en commun servi par le Multiple Rural.





TRAVAUX PUBLICS  
CANALISATION  
EAU - ASSAINISSEMENT

Z.A. du Max  
03630 DÉSSERTINES  
Fax 04 70 64 29 01

**Tél. 04 70 03 42 58**

# CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Différentes actions sont menées par Le Conseil de Parents d'Elèves :

- Organisation du Loto
- Participation au repas de Noël de l'école
- Participation à la Fête de l'École en collaboration avec le Foyer Laïc
- Participation en tant que membre du comité de pilotage dans le contrat éducatif local (CEL). Ce contrat est signé entre la Mairie, le Centre de Loisirs, la CAF et Jeunesse et Sports dans le but d'obtenir des aides financières sur des projets d'activités pour les enfants de 4 à 16 ans
- Gestion de la cantine scolaire (encaissement des repas, règlement des achats)

Cette année a été particulièrement marquée par le départ à la retraite de Mado, notre fidèle cantinière, qu'il a fallu remplacer.

Une équipe de recrutement composée de 3 membres de la municipalité et de 3 parents d'élèves a été mise en place. C'est Marie-Christine MAHE qui lui succède depuis la rentrée des classes.

Bilan financier : il présente un budget positif de 666,18 €.

Le bureau :

Présidente	:	Madame Séverine MOURAGNON
Vice-Présidente	:	Madame GAYOT
Secrétaire	:	Madame Joëlle RATNIK
Vice-Secrétaire	:	Madame Karine CHARREYRAS
Trésorière	:	Madame Ingrid THEVENIN
Vice-Trésorier	:	Monsieur LACOMBE

Le prix du repas :

* Enfant	2.10 €
* Adulte	3.20 €
* Intervenant extérieur	4.00 €

Un petit clin d'œil et un grand merci :

- à la municipalité pour la subvention annuelle et la mise à disposition des locaux,
- aux nouveaux membres et en particulier à Madame THEVENIN qui a bien voulu assurer le poste de trésorière et à Madame Véronique FAYOL qui s'en est occupée ces deux dernières années
- à Madame Florence BRUN et à Madame Sylvie MALTETE qui passent le relais aux nouveaux membres
- à Madame Marie-Christine MAHE qui cuisine pour nos enfants depuis la rentrée.

Et bien entendu, on garde le meilleur pour la fin. Un grand, grand, grand MERCI à notre MADO nationale qui a régalé nos enfants depuis le commencement du RPI.

Le 28 juin 2003 est marqué dans notre cœur à tous. Que d'émotion ce matin là, quand Mado, qui était venue prendre le verre de l'amitié avec les membres de l'association, est entrée dans une salle comble.



En effet, tout le monde était présent pour fêter son départ à la retraite : le Maire, les Conseillers Municipaux, les employés communaux, les présidents du conseil de parents d'élèves, les instituteurs qui ont travaillé à ses côtés, les parents d'élèves, tous les enfants qui ont savouré sa cuisine depuis ses débuts à Lapeyrouse et surtout tous les petits marmitons de l'école qui sont entrés en fanfare pour un joyeux défilé.

Tous étaient venus les bras chargés de fleurs et de cadeaux et sont repartis les larmes aux yeux dans un fabuleux cocktail de bonheur et d'émotion.

MADO, nous la remercions pour son dévouement, son travail, son assiduité, la qualité de contact auprès de tous les enfants et nous lui souhaitons une agréable et longue retraite.



# Voyages tous azimuts

Au cours de cette année 2003, petits et grands sont partis découvrir le monde, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, en passant par l'infiniment loin et l'infiniment délicieux.

## L'infiniment petit, une invention loupée :



Suite à une expérience loupée de notre professeur, nous avons réalisé que nous étions devenus si petits que même les insectes étaient plus grands que nous. Après avoir traversé maintes et maintes péripéties, les gigantesques gouttes de pluie, la bave d'escargot mouvante, la folle farandole des fourmis, nous avons appris pourquoi les abeilles étaient jaunes et noires et pourquoi il faut respecter la nature. Heureusement tout s'est bien terminé et nous avons retrouvé notre taille normale pour aller visiter l'infiniment loin.



## L'infiniment loain, classe de découverte à Habère-poche

Après de nombreux kilomètres et au fur et à mesure que nous approchions de notre destination, le paysage changeait : des montagnes grandioses avec leurs chapeaux blancs, des forêts d'épicéas à perte de vue, des vaches à lunettes dans chaque prairie d'alpage, des chalets de bois à chaque étage.



Nos yeux n'ont pas été les seuls à être comblés, nos estomacs ont eux aussi été rassasiés : raclette, tarti flette, salade montagnarde...



Mais il fallait bien tout cela pour profiter des longues marches et activités : randonnée moyenne montagne, rencontre avec les chamois, marmottes, bouquetins et mouflons, le vertigineux trajet en train à Crémaillère pour aller admirer la majestueuse mer de glace, l'Aiguille du Midi et enfin le Mont-Blanc.



Pour nous remettre de toutes ces émotions, Philomène, la guérisseuse, a su nous concocter des tisanes aux effets mystérieux. Ah ! L'infiniment loin comme c'était bien.



### L'infiniment délicieux, boulangerie Peynot



C'est au terme de notre projet sur l'alimentation que nous avons décidé, le jeudi 17 avril de rendre visite à Mr Peynot, artisan boulanger de Saint-Eloy-Les-Mines. Après avoir joué les mitrons à l'école, nous souhaitons connaître un peu mieux ce dur métier et découvrir le savoir-faire qui nous manquait. Une fois le laboratoire et le fournil visités, Monsieur Peynot nous a montré comment faire le pain puis ils nous a mis à contribution pour réaliser des croissants et des pains au chocolat. Satisfait de notre travail, il nous a remis à chacun le diplôme du Petit Mitron et nous a couverts de bonbons et chocolats. Alors encore merci Monsieur Peynot pour tout ce que nous avons appris.



## L'infiniment grand, la forêt de Tronçais

Pour conclure cette année passée ensemble, nous avons choisi de partir une journée destination la forêt de Tronçais. Notre travail sur les arbres et les autres végétaux allait nous permettre de comprendre tout ce que nous offrait cet endroit magique. L'animateur du centre permanent d'initiation à l'environnement du Pays de Tronçais nous emmena au cœur de la futaie. Nous avons ainsi observé les insectes, touché l'écorce des arbres pour les distinguer, écouté les bruits des feuillages et des animaux cachés avant de découvrir le roi de la forêt : un chêne de 350 ans, immense et majestueux. Après cette promenade en forêt, c'est au bord de l'étang que nous avons pique-niqué et profité des derniers moments de cette si belle journée.



Mais, même après tout cela, la nature a encore beaucoup de secrets à nous faire découvrir. Nous resterons les yeux, les oreilles grands ouverts prêts à surgir au moindre indice.

# La Clé des Champs

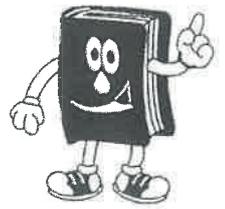
Centre de loisirs

Place de l'Eglise

63 700 LAPEYROUSE

Tél : 04.73.52.09.55

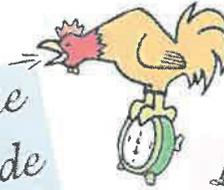
e-mail : [lacle.deschamps@voilà.fr](mailto:lacle.deschamps@voilà.fr)



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### Le matin

De 7h15 à 8h30, Christine accueille les enfants salle de la cure. Lecture, activités d'éveil et jeux divers leur sont proposés en attendant de rejoindre l'école.



### Le midi

L'heure du repas arrive !  
Les animatrices accompagnent les enfants à la cantine et apportent de l'aide à la cantinière.  
Nous remercions à cette occasion Mado et souhaitons la bienvenue à Marie-Christine.

### Le soir

Dès 16h30, Céline, Christine et Marie prennent en charge les enfants pour le goûter, l'aide aux devoirs et les jeux pour les plus jeunes ; ce jusqu'à 18h30.

### Les activités

Plusieurs activités sont également proposées aux enfants après l'école :  
JUDO les lundis  
AQUARELLE ou ARTS PLASTIQUES les mardis  
DANSE les jeudis



# Centre de Loisirs

## Que s'est-il passé en 2003 ?

Enfants pleins d'énergie,  
animateurs motivés, activités géniales...

Tous les éléments étaient réunis  
pour passer de bons moments !



Sortie à la ferme



Sortie chez  
les pompiers



Camp à Superbesse



Camp à Lapeyrouse



Camp à Bellenaves



Le carnaval

Ce n'est pas tout...

Nous sommes également allés au concert de la Star Académie, au parc Walibi, au bowling, au plan d'eau, au mini-golf, et nous avons fait plein d'activités sportives et manuelles.

# Centre de loisirs

## Et ce n'est pas terminé...



Soirée américaine, crêpes, raclette, DVD, Saint Valentin...

A raison d'un vendredi par mois,

Céline organise des petites soirées pour les jeunes. C'est dans une ambiance très conviviale que tous se retrouvent pour écouter de la musique, danser et passer un bon moment.

(sans les parents !!!)



### Le cinéma itinérant

"Harry Potter et la chambre des secrets",

"Le Papillon", "Fanfan la Tulipe",

"Le mystère de la chambre jaune"...

Voici un aperçu des films qui ont été diffusés dans notre commune.

Nous avons cette année renouvelé le cinéma en plein air suivi d'un barbecue.

C'est le film "TAXI 3" qui a été projeté, et quel succès !!!

Un grand merci au Foyer Laïc, et surtout aux généreux bénévoles.



# Point Accueil Jeunes

# PAJ

Place de l'église  
Le Bourg  
63 700 LAPEYROUSE  
04.73.52.09.55



Lieu de rencontres

Lieu d'informations

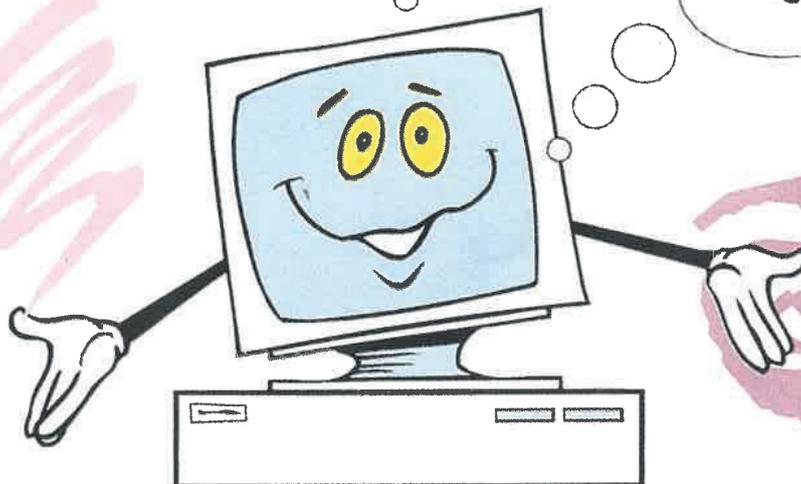
Lieu d'échanges



Elaboration de C.V.,  
réalisation de  
courriers, rapports  
de stages...

Soutien scolaire,  
espace détente,  
bibliothèque...

Accès à Internet,  
création de boîtes  
e-mail, envoi de  
messages...





*Nous œuvrons pour demain*

**SOCIETE NOUVELLE D'ENTREPRISE DU CENTRE**

“ Les Petites Brosses ” - route de l'Hermitage

03410 PREMILHAT

Tél. : 04 70 29 19 11

Fax : 04 70 29 33 57

• ASSAINISSEMENT • EAU POTABLE • VRD



-  Entreprise générale d'électricité et de travaux publics
-  Installations électriques industrielles et tertiaires
-  Courants forts - Courants faibles - Eclairage public
-  Automatismes - Electronique - Atelier de câblage
-  Lignes aériennes et souterraines - postes HT/BT
-  Signalisation - Station de Pompage

---

29, avenue de Paris - BP 112 - 63202 Riom Cedex

Tél 04 74 63 25 50 - Fax 04 73 63 18 74

# FOYER LAÏC

2003 a du plomb dans l'aile, nous voilà en novembre et comme chaque année, nous avons pris un an de plus. C'est certainement de bon augure, car ceux qui nous ont quittés, n'ont pas eu cette chance.

Une année de plus pour le Foyer Laïc, qui d'ailleurs, doit être l'association la plus ancienne de notre commune puisque nos archives remontent avant la guerre 39/45.

Cette année 2003, que nous pouvons qualifier de « bon cru », a vu le succès de nos activités.

- Comme d'habitude, la **Potée Auvergnate** a fait le plein, non seulement au niveau de nos estomacs, mais également avec l'affluence des participants. Comme les murs ne sont pas extensibles, nous avons, à notre grand regret, refusé quelques inscriptions. Pour 2004, vous pouvez retenir le samedi 14 février pour savourer cette fameuse potée préparée par la maison ROCHE.
- La **Fête des Ecoles** va de succès en succès, cette année, les acteurs en herbe ont fait salle comble. Bravo pour leurs talents, mais aussi à toute l'équipe qui les entoure, dont il faut reconnaître le sérieux et l'efficacité de leur travail. L'intégralité du résultat de cette soirée a été reversé aux coopératives scolaires de Buxières et Lapeyrouse.
- Du nouveau pour le **concours de pétanque** qui a eu lieu en semi-nocturne, comme la participation a été supérieure aux années précédentes, nous renouvellerons l'an prochain.
- Pour la troisième année consécutive, l'**intervillage VILLEFRANCHE-LAPEYROUSE** n'a pas eu le succès espéré, mais l'ambiance était tellement agréable avec un temps superbe, l'après-midi passé, le final à l'apéritif et le buffet froid en musique, resteront dans les mémoires. Merci à tous les participants, jeunes et moins jeunes, joueurs et organisateurs de cette manifestation.



*Prêtes pour le  
Shampooing...*

... aux œufs



- Le Foyer Laïc participera activement et financièrement à **l'arbre de Noël** des écoles en coordination avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et les intervenants, nous espérons que nos petites têtes blondes passeront une agréable journée.
- Le 30 décembre, nous rendrons visite aux personnes du 3<sup>ème</sup> Age, après avoir confectionné les colis qui leur seront offerts. L'aide financière de la commune est déterminante dans cette opération. Bravo à l'équipe qui effectue l'emballage de ces denrées avec une rapidité et une habileté remarquable.

Merci à la Municipalité pour sa subvention annuelle, car celle-ci est toujours la bienvenue.

Merci à tous ces bénévoles qui mettent la « main à la pâte » lors de toutes ces manifestations, sans eux, aucune association ne peut vivre.

Robert DECORPS a souhaité prendre un peu de recul dans les activités du Foyer Laïc. Lui qui, pendant 44 ans, a donné beaucoup de son temps et de sa personne ; que d'heures passées au Foyer pour sa construction et sa gestion mais aussi, à la création, l'organisation et l'animation de nos manifestations. Merci Robert, si nous comprenons et acceptons ce recul, nous comptons encore sur ton expérience.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année avec une excellente santé.

# Club des jeunes

C'est avec un magnifique soleil  
et sur un court refait à neuf  
que notre tournoi de tennis  
a pu reprendre du service.  
Et quel succès !! 45 inscrits au total !

Bravo à tous et  
merci aux généreux donateurs  
ainsi qu'à la municipalité.



Les raquettes à peine posées,  
il a fallu enfile  
son maillot de bain pour  
la grande soirée mousse.  
Petits et grands ont passé  
la nuit à faire la fête  
dans ce bain moussant géant,  
et au son des musiques de l'été.  
Quelle soirée !!!

Les revoilà , qui ça ?  
Les conscrits bien sûr !  
La nouvelle cuvée regroupe  
tous les jeunes de la commune  
et des alentours qui sont nés  
en 1985 et 1986.  
C'est sous une tempête de neige  
qu'ils se sont retrouvés  
pour faire la fiesta,  
le 25 octobre dernier.  
Quelle ambiance !  
Merci beaucoup au Foyer Laïc  
pour le prêt de la salle.





SARL AU CAPITAL DE 150 000 EUROS

R. N. 144 - Côte de La Boule - 63700 ST-ELOY-LES-MINES

Tél : 04 73 85 01 69 - Fax : 04 73 85 17 66

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - V. R. D. - TRANSPORTS -  
LOCATION MATERIEL - AGENT R.V.I. - REPARATION P. L. TOUTES MARQUES  
FLEXIBLES HYDRAULIQUES - NEGOCE CHARBON



## **Travaux routiers**

**Génie civil - Ouvrage d'art  
Matériaux enrobés à chaud**

**63350 VOLVIC**

**☎ 04 73 38 79 83**

**Fax 04 73 38 94 91**

# COMITE DES FETES

Malgré ses excès climatiques synonymes de catastrophe pour beaucoup de personnes, l'année 2003 a été une excellente année pour le Comité des Fêtes de Lapeyrouse.

On pourrait presque parler de « baraka ».

Fête de Juin : temps idéal.

Fête de septembre : météo particulièrement favorable. Certainement, en partie de ce fait, les activités proposées ont connu un véritable succès, peut-être à mettre aussi au compte d'un équilibre entre la tradition et la nouveauté.

Du côté traditionnel, en Juin, toujours Bœuf à la Broche et Marché de Pays.



*Ultime production  
d'un des meilleurs  
éleveurs de la  
commune : chacun  
aura reconnu  
Roland*

En septembre, manège, boules, vélo, repas Coq au Vin.

La nouveauté de la Fête du Plan d'Eau étant, aux côtés du ski nautique et de l'équipage Klébot, l'organisation d'un concours de la chanson française, réussi et apprécié (à renouveler ?)

De son côté, la Fête Patronale, pour son repas dansant, ayant invité un nouvel orchestre (La Bande à Bardet), la surprise, pour des raisons qui restent à analyser, a été d'être obligé de refuser des inscriptions (plus de 40). Il faut comprendre que le cadre de l'organisation de cette soirée ne nous permet guère de dépasser 150 places confortables.



*Nos amis de SERVANT  
Un vrai bonheur*



*Concours de la chanson française  
Remise des prix à la gagnante  
(l'année prochaine, c'est « Patoche » qui chante)*



*La foule*



*L'équipage  
Klébot*



*Débutants,  
s'abstenir*

Pour le Comité des Fêtes, 2003 a aussi été l'année d'une acquisition importante. Lassés des aléas d'un emprunt ou de la location d'un appareil réfrigérant, nous avons décidé d'acheter un camion frigo, mécaniquement usagé, mais avec une caisse fonctionnelle.

Après plusieurs jours et fins de semaine de travail pour une équipe (démontage, fabrication d'une flèche, mise aux normes de la partie électrique) composée entre autre de René, Tony, Jean-Jacques, Maurice et Daniel, nous sommes parvenus à la réalisation d'une remorque frigo en parfait état de marche. Les travaux de peinture ont été financés par la commune.

A la suite de cette opération, une stratégie d'utilisation a été définie, plutôt que tenter un amortissement (par location) à court terme, qui d'ailleurs posait le problème de concurrence déloyale vis à vis des entreprises spécialisées dans ce domaine, il a été décidé d'essayer de pérenniser au maximum un outil, somme toute, intéressant.

Donc, en dehors des activités proprement dites du Comité des Fêtes, dans le cadre d'un prêt rémunéré, la remorque frigo sera exclusivement réservée aux associations de Lapeyrouse ainsi qu'aux membres actifs du Comité des Fêtes. Cette mise à disposition étant soumise au dépôt d'un chèque caution fixé à 1 000 Euros pour l'année 2003 et restitué aussitôt le véhicule ramené en bon état de fonctionnement.

2003, c'est aussi l'année de la fin de mandat pour les membres du bureau, normalement, à l'heure où vous lirez ces lignes, l'assemblée générale fixée au 7 décembre aura élu un nouveau conseil d'administration chargé de reconduire ou renouveler tout ou partie de l'équipe en place. Souhaitons un bon mandat au nouveau bureau.

Pour conclure, au seuil de la nouvelle année, les membres du Comité des Fêtes se joignent à leur président pour souhaiter à tous les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes de joyeuses fêtes et une année 2004 clémente et prospère.

*Même descendus du  
vélo, ils sont très  
performants !*



# UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

Encore une année qui s'achève et nous voilà de nouveau réunis grâce au bulletin municipal.

La saison sportive 2002-2003 a vu l'équipe A se maintenir en milieu de classement.

Notre groupe B, privé d'une montée l'an passé, a confirmé son niveau en terminant premier de sa poule avec 14 points d'avance. Il évolue donc en deuxième division depuis Septembre.

Nos jeunes, en catégorie 13 ans, sont toujours assidus aux entraînements et aux matches.

Quelques petits copains sont même venus renflouer leur équipe, ce qui est très motivant pour l'avenir.

Notre formation Féminine a terminé troisième de son groupe.

Voici quelques moments importants et inhabituels qui ont marqué l'année.

*19 avril 2003*

Nous avons reçu le conseil et le personnel municipal ainsi que leurs conjoints lors d'un buffet afin d'inaugurer officiellement l'éclairage du stade.



3 août 2003

Le club souffle ses 30 bougies. Malgré la canicule, les plus motivés nous ont rejoints pour assister à un après-midi d'émotions.



14 h 00  
"Match des 3 générations"



15 h 00  
"Cocktail féminin / masculin"

18 h 00  
Remise de médailles

Mme Voyer Simone  
Mr Fayol Alain  
Mr Latouche Guy  
Mr Perrin Henri  
et Colette

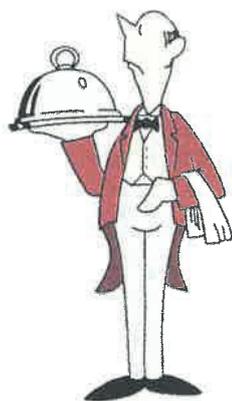


16 h 30  
"Le Grand Match"

Mme Berthon Elian  
Mr Mouragnon Marc  
Mr Berthon Arsène  
Mr Brun René  
(absent ce jour)

Les médaillés entourés de Patrick Chadeyron et Jean Michel.

19 h 00  
Vin d'honneur



20 h 30  
Repas et  
soirée dansante

*Septembre 2003*

**Une équipe de vétérans voit le jour. Dominique Andrivon, de retour au club, a su motiver les troupes pour lancer cette idée.**



**Ce sont tous ces moments forts ainsi que nos soirées galette des Rois, tartiflette, intervillage, qui nous permettent de garder une convivialité et un bon esprit d'équipe**

**Nous remercions sincèrement la municipalité, le Foyer Laïc, le garage Perrin pour les équipements offerts aux féminines, tous les donateurs divers et souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2004.**

# LAPEYROUSE-ANIMATION

Camille BUVAT, pour raisons de santé, a souhaité se retirer de l'Association où il était un membre très actif : il avait su exercer avec sérieux la tâche de Commissaire aux comptes durant plusieurs années. Il était, d'autre part, l'accompagnateur ponctuel et dévoué de nos randonnées. Sa voiture-balai a rendu bien des services aux marcheurs en difficulté. Conjointement, Camille nous donnait de bonnes idées de circuit dans son coin qu'il connaît si bien... Nous lui sommes infiniment reconnaissants de tous les services rendus et lui souhaitons de vivre heureux, dans le souvenir de l'aide apportée. Nadine MICHEL a accepté spontanément d'assurer la suite de Commissaire aux Comptes. Nous l'en remercions vivement.

Voici le détail de nos activités 2003 que le bulletin municipal nous donne l'occasion de présenter :

## 1° - Randonnées :

- la randonnée crêpes du 23 février
- la randonnée muguet du 11 mai
- la randonnée d'été annulée suite à la canicule
- la randonnée d'automne du 12 octobre

2°- une séance théâtrale à la salle de la Mairie de Lapeyrouse le 30 mars.  
L'après-midi ensoleillé qui incitait à la promenade nous a privés d'une partie de notre public habituel heureusement retrouvé au plan d'eau, le 4 juillet.



3°- une rencontre amicale le 5 avril autour d'une bonne table locale.

4°- un voyage en Touraine le 31 mai :

Après la visite du Musée de l'osier à Villaines-Les-Roches, nous avons parcouru les salles meublées du Château d'Azay-Le-Rideau. Puis, à Bourré, c'est la découverte d'un site reconstitué sous terre où s'abrite une magnanerie... et même une chambre à coucher.



Enfin, à St-Aignan, le parc zoologique de Beauval a ravi tout un chacun par la variété et la présentation de sa faune : les fameux lions et tigres blancs mystérieux, ombrageux, puissants et redoutables comme les jaguars noirs et tachetés, les panthères des neiges en passant par les ouistitis, les oiseaux exotiques aux milles couleurs... N'oublions pas les seigneurs de la brousse : de magnifiques éléphants.



5°- les jeudis récréatifs à la salle communale de La Cure ont fonctionné même en juillet et août sur demande des fervents de belote, scrabble, dames et autres jeux... Tous les participants sont visiblement heureux de se retrouver dans l'amitié chaque quinzaine. Les personnes intéressées à participer à ce groupe de rencontres conviviales même si ce n'est qu'occasionnellement, peuvent contacter le responsable : Henri GUILLOT ☎04-73-52-01-00 (à défaut, téléphoner au 04-73-52-01-65).

Nos actions sont rendues possibles grâce :

- à la municipalité de Lapeyrouse qui nous octroie une subvention et met, sur demande, des locaux à notre disposition,
- au financement ponctuel et justifié du S.M.A.D.C.
- à la cotisation provenant des membres de l'Association
- au dévouement des bénévoles dont certains assument depuis le début de l'Association en 1983. Ceux-ci appellent la relève sans douter de trouver des bonnes volontés que nous remercions à l'avance de bien vouloir se signaler à Eliane MANSERI, Présidente

Nous vous ferons part de nos projets en cours d'année 2004. En attendant, nos meilleurs vœux à tous...

# **B.E.T. LOUIS CHOULET**

Thermique - Ingénierie des fluides

Électricité - Chauffage - Ventilation - Climatisation

11, rue de la Gantière - 63000 CLERMONT FERRAND

Tél. 04.73.28.60.50 - Fax 04.73.28.20.87

8 Impasse Druinot - 75012 PARIS - Tél. 01.48.04.91.19

e-mail : [Louis.Choulet@wanadoo.fr](mailto:Louis.Choulet@wanadoo.fr)

# AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

C'est à l'occasion de la Fête des Rois que notre Amicale tient son assemblée générale, suivie d'un repas gratuit.

**11 Janvier 2003** : ce jour-là, des élections ont lieu pour le renouvellement de 5 membres du Conseil d'Administration : Madame Suzanne PERRIN, Madame Rolande FLOUVAT, Monsieur Yvon MONCELON, Madame Raymonde BUVAT et Monsieur Jean MERCIER (en remplacement de Monsieur Camille BUVAT, démissionnaire).

Madame la Présidente présente à tous ses meilleurs vœux, sans oublier une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Un repas gratuit fut servi à tous les adhérents présents, repas cuisiné par nos habituels traiteurs, Monsieur et Madame ROCHE, et ce, en présence de Monsieur Jean-Paul BUVAT, Maire de BUXIERES et Monsieur Jean MICHEL, député-maire de notre commune.

A l'occasion de ce repas, nous avons fêté le 25<sup>ème</sup> anniversaire de notre association.



En fin de repas, la Présidente annonça les résultats du vote, suivi du compte-rendu des comptes énoncé par la trésorière.

Cette année, le Conseil d'Administration avait décidé d'offrir à tous ses adhérents le gadget « Pratic-courses » plus, pour les adhérents absents, une petite brioche.

L'ambiance amicale et la bonne chère firent de cette journée une réussite... Les histoires, chansons et musique se succédèrent pour le plaisir de tous, pour terminer cette journée avec la traditionnelle soupe à l'oignon.

**16 mars 2003** : pour fêter dignement son 25<sup>ème</sup> anniversaire, l'Amicale des Anciens de Lapeyrouse-Buxières organisa un Thé Dansant qui fut un succès...

**11 avril 2003** : 51 adhérents assistaient à une démonstration de produits de la Maison « Bien-Etre » qui offrait le repas et la visite de Vulcania.

**26 avril 2003** : notre repas de printemps comptait 102 adhérents, les Maires des deux communes étant absents, excusés.

Le repas, toujours très copieux et bon, a satisfait toute l'assemblée. La journée fut chaleureuse et se déroula dans la gaieté pour se terminer par l'inévitable soupe à l'oignon.

**21 juin 2003** : ce jour-là, très tôt, 5 heures du matin, 42 personnes prennent le car « Maison Neuve » pour notre voyage annuel à Annecy. Une journée agréable et chaude, mais nous avons deux chauffeurs très attentionnés et sympathiques.

Sur le bateau « Libellule », nous avons fait le tour du Lac, visite commentée par un guide.



Après un très copieux déjeuner, visite du vieux Annecy appelé « La Venise Savoyarde » et la Basilique.



Mais déjà 17 heures, il fallait penser au retour... Il était 22 H 15 lorsque nous sommes arrivés à Lapeyrouse, fatigués mais satisfaits de notre promenade.

**18 octobre 2003** : c'est le troisième repas de l'année qui comptait 95 convives autour des tables. Un copieux et succulent repas, cuisiné par nos très serviables traiteurs, Monsieur et Madame ROCHE, fut apprécié de tous. Monsieur Jean-Paul BUVAT, Maire de Buxières et Monsieur Jean MICHEL, député-Maire de Lapeyrouse étaient absents, pris par d'autres obligations.

Comme toujours, la soirée se déroula dans l'amitié. Après histoires drôles et chansons, la musique prit la relève à la grande satisfaction des danseurs.

En attendant la soupe à l'oignon, tous se donnèrent rendez-vous pour le prochain repas du mois de janvier 2004.

L'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents expriment leurs sincères remerciements aux Municipalités de Buxières et Lapeyrouse, à la Société Minière, au Conseil Général, à tous les donateurs individuels et enfin à toutes les personnes bénévoles qui contribuent à la bonne marche de notre association.

Toutes les personnes retraitées qui désirent rejoindre notre association peuvent le faire en se faisant connaître auprès des responsables. Elles y retrouveront des amis d'enfance et le meilleur accueil leur sera réservé.

## C.A.T.M.- P.G.

Cette année 2003 fut malheureusement marquée par deux décès de nos camarades :

- C.A.T.M. : Guy MEUNIER dit « Peuchot » décédé le 29 avril 2003, toujours fidèle à chaque commémoration
- P.G. : Aimé BERTHON dit « Titi » décédé le 14 juin 2003.

Les cérémonies :

**8 mai** : recueillement au monument aux morts avec la fanfare de Montaigut-en-Combraille, gerbe déposée par Monsieur le Député-Maire, vin d'honneur offert par la Municipalité, repas au restaurant Le Bruges, 28 personnes ont dégusté le succulent repas.

**17 mai** : Congrès départemental à Messeix et Bourg-Lastic. Défilé aux deux monuments aux morts. Repas à la salle du gymnase de Bourg-Lastic ; neuf personnes de notre section étaient présentes.

**14 juillet** : cérémonie du souvenir avec la fanfare de Montaigut-en-Combraille, vin d'honneur au plan d'eau.

**19 octobre** : rassemblement au monument aux morts, en hommage à ceux qui sont tombés en Algérie, Tunisie ou Maroc. Dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur servi par le café Gidel.

**11 novembre** : 85<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14-18 en présence de la fanfare de Montaigut.

Merci à la Municipalité pour les vins d'honneur offerts ainsi que pour sa subvention qu'elle nous attribue chaque année.

A toutes et à tous, Bonne et heureuse année 2004.

# SOCIETE DE CHASSE LA LAPEYROUSIENNE

Une nouvelle saison s'achève, laissant derrière elle, des joies, parfois des regrets, des émotions, en espérant faire mieux la saison prochaine.

Le bilan, cette saison, est moyen pour le petit gibier : quelques nids de perdrix et faisans ont réussi ainsi que les lièvres mais les prédateurs sont là, à veiller, et peu en réchappent.

Chevreuril : toujours présent, nous n'avons aucune peine à faire notre quota.

Sanglier : du passage comme tous les ans mais difficile à localiser.

Notre principal souci, ce sont les nuisibles : cette saison, 53 renards, 15 martres, 7 fouines tués. Les battues aux nuisibles ont lieu, comme tous les ans, les jeudis, samedis et dimanches, rassemblement au stade à 8 H 30.

Récompense : une nouvelle sociétaire, Madame Adeline DESBONNET, Les Monteix, concours St-Hubert pour chiens d'arrêt et Spaniel avec « Rebelle », 1<sup>ère</sup> championne départementale qualifiée pour la finale.

La ville de Puy-Guillaume lui a attribué une médaille et une coupe étant la première dame participant au concours depuis sa création.

Notre concours de pétanque de fin août a été très satisfaisant.

Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires, les généreux donateurs, la Municipalité ainsi que tous les participants aux festivités et souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

# GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Le groupement de défense contre les ennemis des cultures de Lapeyrouse est composé de :

Président : Georges GUILLOT  
Vice-Président : Patrice ALMECIJA  
Sylvain TOURRET  
Secrétaire : René BEYLOT  
Alain BONGARD  
Trésorier : Yves BERTHON  
Jean-Pierre GUILLOT  
Membres : Claude MARTIN  
Pierre MEUNIER

Membres de la commission de contrôle : Maurice COLAS  
Paul MEUNIER  
Jacques DESNAUD

Chaque année, au printemps, le groupement participe à l'organisation de la lutte contre le rat musqué et le ragondin à l'aide d'appâts empoisonnés préparés par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les ennemis des cultures du Puy De Dôme. Les personnes intéressées par la mise en place de ces appâts sont priées de se faire connaître en Mairie dès le mois de janvier.

Le groupement participe également à la destruction des taupes. Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au secrétariat de Mairie.

## C.T. ELEC

**CHRISTOPHE TAVERON**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ**

BATIMENT \* INDUSTRIE \* CHAUFFEGE TOUTE ENERGIE

RÉNOVATION \* ISOLATION \* EAU CHAUDE

Siret 432 960 292 000 22



 Tél. : 04 70 02 98 27  
Fax : 04 70 07 36 26

8, rue du Docteur Groslier  
03390 MONTMARAUULT

## ADRA.63

### Association départementale des retraités agricoles très active de Lapeyrouse

Comme elle le fait inlassablement depuis sa création en 1996, l'ADRA 63 (Association Départementale des retraités agricoles) a maintenu, au cours de l'année 2003, son action, pour que les agriculteurs et agricultrices retraités puissent enfin bénéficier de pension du même niveau que celle des autres professions. Un grand nombre de réunions cantonales ou intercantionales ont eu lieu à travers tout le département. La réunion de notre canton a eu lieu à Montaigut le 14 mars : salle comble et présence de nombreux responsables départementaux. Nombreux aussi ont été les représentants du canton ainsi que de la commune de LAPEYROUSE à la grande manifestation d'AGEN de 25 avril, organisée par l'Association Nationale (ANRAF). Plusieurs cars du Puy de Dôme avaient été organisés... 8000 retraités et retraitées agricoles s'étaient donné rendez-vous ce jour-là !



AGEN - 25 AVRIL 2003 -- Paul Philippe à la tribune.

Enfin, nous avons assisté en nombre à l'Assemblée Générale annuelle de notre association qui s'est tenue le 7 juin 2003, à LEMPDES, en présence de 800 délégués. Plusieurs parlementaires, dont Jean MICHEL, Député-Maire de notre commune, sont venus nous apporter leur soutien. On notait aussi la présence du Directeur Départemental de l'Agriculture, représentant Monsieur le Préfet.



LEMPDES - 7 JUIN 2003 - TRIBUNE CONGRES ADRA 63.

Cette Assemblée Générale fut l'occasion de rappeler nos revendications dont voici l'essentiel :

- 1 - Pas de retraite de base inférieure au minimum vieillesse pour tous les retraités et retraitées non salariés(ées) agricoles.
- 2 - Retraite complémentaire obligatoire (RCO) étendue aux conjoints et aides familiaux, au prorata de leur carrière.  
Suppression de la discrimination entre ceux qui ont pris leur retraite avant ou après le 1er janvier 1997, avec prise en compte pour tous, de leur durée d'activité, tous régimes confondus.
- 3 - Révision du statut actuel des polypensionnés, avec prise en compte de leurs diverses pensions.  
Suppressions du système de minorations appliqué de façon discriminatoire aux seuls non salariés(ées) agricoles (Décret Vasseur de 1997).
- 4 - Révision du calcul de reversion pour les conjoints survivants, conformément au jugement de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation qui fait jurisprudence (jugement du 22 mars 2002).

Une équipe de LAPEYROUSE qui participe assidûment à toutes les manifestations : qu'ils ou qu'elles en soient remerciés...

A BIENTOT, BONNE ANNEE & BONNE SANTE A TOUS...



LEMPDES - 7 JUIN 2003 - une partie de l'assistance - CONGRES ADRA 63.

# Le recensement en 2004

## Publi communiqué

**Commune de moins de 10 000 habitants  
recensée en 2004**

**Toute la population vivant à LAPEYROUSE  
sera recensée à compter du 15 janvier 2004**

*A partir de 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.*

*Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).*

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

**Les communes de moins de dix mille habitants** feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procéderont au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

**LAPEYROUSE fait partie du groupe de communes recensées en 2004.**

**A partir du 15 janvier 2004**, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du maire. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au**

**☎ 04-73-52-00-79**

# **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

## **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY DE DOME :**

Tous les jeudis de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H  
Ancienne Mairie, rue Jean Jaurès à SAINT-ELOY-LES-MINES

## **MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :**

2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9 H à 12 H  
(salle de justice) Mairie de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

**CICAS :** (centre d'information et de coordination de l'Action Sociale – retraite complémentaire des salariés)

1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H et 13 H 30 à 16 H  
ancienne mairie, rue Jean Jaurès à SAINT-ELOY-LES-MINES

## **CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE :**

Conseillers-retraite à votre service, gratuitement, pour vous informer sur vos droits et vous aider à constituer votre retraite

1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9 H à 12 H et de 13 H à 16 H  
ancienne Mairie, rue Jean Jaurès à SAINT-ELOY-LES-MINES

## **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**

Permanence chaque mardi de 8 H 30 à 11 H 30  
Ancienne Mairie, rue Jean Jaurès à SAINT-ELOY-LES-MINES

Permanence chaque jeudi de 10 H 30 à 12 H  
(salle des commissions) Mairie de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS DU PUY DE DOME :**

Veuves, veufs, pour faire valoir vos droits, souvent inconnus et la plupart du temps sans effet rétro actif, adressez-vous pour tous renseignements à

ADCS du Puy De Dôme – 3 rue du Maréchal Joffre 63000 CLERMONT-FD

☎ 04-73-92-71-55

## **ASSISTANTE SOCIALE :**

Permanence le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 9 H à 10 H 30  
A la Mairie de LAPEYROUSE

**MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI : Antenne de SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE**

Ouverte au public les lundi, mardi de 8 H 45 à 12 H et de 13 H 30 à 16 H 45  
les jeudi et vendredi sur rendez-vous

**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Jeunes gens (filles et garçons) nés en 1987 et 1988, vous devez vous faire recenser au cours de l'année 2003, entre la date à laquelle vous atteignez l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

**TRANSPORT SCOLAIRE :**

Le règlement des frais de transport scolaire pour St-Eloy doit être effectué :

- \* avant le 12 février 2004 pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 30 €
- \* avant le 11 mai 2004 pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 30 €

**BIBLIOTHEQUE :**

Un service gratuit de prêt de livres est ouvert à tous les habitants de la commune, en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

La Bibliothèque Départementale de prêt du Puy De Dôme assure chaque trimestre le renouvellement des livres.

Cette année, de nombreux dons d'ouvrages ont été effectués et permettent un dépôt permanent. Nous adressons nos plus vifs remerciements aux donateurs.



# NOUVEAUX ARRIVANTS

## CHEZ COUTIER

Famille CUBIZOLLES 4 personnes

## LA CORRE

Famille GARCIA 2 personnes

## LA GARE

Madame CARTE 1 personne  
Famille MEUNIER 4 personnes

## LE CLUZEAU

Madame BEZARD 1 personne

## LES CHEMINS

Madame FLOUZAT 1 personne



AGENCE DE

### **LA ROCHE-BLANCHE**

Les Triolères-Basses - R.N. 9

63670 LA ROCHE-BLANCHE

Tél. 04 73 79 13 08

Fax 04 73 79 18 55

e-mail : la-roche-blanche@vigilec.fr

**LIGNES ELECTRIQUES MT ET BT  
POSTES DE TRANSFORMATION  
ECLAIRAGE PUBLIC  
CANALISATIONS SOUTERRAINES**

# FESTIVITES 2003-2004

## NOVEMBRE

02 novembre 2003	Cinéma	
08 novembre 2003	Sénior U.S.L. - Enval - Servant	
09 novembre 2003	Féminin U.S.L. - St-Amand Tallende	
10 novembre 2003	Tartiflette	Union Sportive
11 novembre 2003	Cérémonie au monument aux morts	
16 novembre 2003	Loto des Ecoles	
21 novembre 2003	Vétérans U.S.L. - non affecté 10	
22 novembre 2003	Banquet 55-60-65 ans	
30 novembre 2003	Cinéma	
30 novembre 2003	Féminin U.S.L. - Lezoux	

## DECEMBRE

06 décembre 2003	Sénior - U.S.L. - Sayat - Le Montel	
07 décembre 2003	Assemblée Générale	Comité des Fêtes
13 décembre 2003	Assemblée Générale	Lapeyrouse-Animation
19 décembre 2003	Arbre de Noël des Ecoles	
30 décembre 2003	Confection et distribution des colis de Noël	Foyer Laïc

## JANVIER

10 Janvier 2004	Repas des Anciens	Amicale des Anciens
11 janvier 2004	Cinéma	
17 janvier 2004	Assemblée Générale	Foyer Laïc
25 janvier 2004	Réunion publique	Municipalité
30 janvier 2004	Vétérans U.S.L. - Désertines	

## FEVRIER

08 février 2004	Cinéma
08 février 2004	Féminin U.S.L. – St-Priest-Des-Champs
14 février 2004	Potée Auvergnate Foyer Laïc
21 février 2004	Sénior U.S.L. – Nord-Combraille - Loubeyrat
29 février 2004	Randonnée Crêpes Lapeyrouse-Animation

## MARS

07 mars 2004	Cinéma
07 mars 2004	Féminin U.S.L. - Aubière
12 mars 2004	Vétérans U.S.L. - Montluçon Bien-Assis
20 mars 2004	Sénior U.S.L. – Royat - Pontgibaud
21 mars 2004	Elections régionales et cantonales (1 <sup>er</sup> tour)
28 mars 2004	Elections (2 <sup>ème</sup> tour)
28 mars 2004	Féminin U.S.L. – Clermont-Foot
28 mars 2004	Théâtre des Ecoles

## AVRIL

04 avril 2004	Cinéma
17 avril 2004	Sénior U.S.L. – Volvic – St-Priest-Des-Champs
24 avril 2004	Repas des anciens Amicale des Anciens
25 avril 2004	Sénior U.S.L. – St-Gervais – Miremont
30 avril 2004	Vétérans U.S.L. – St-Désiré

## MAI

02 mai 2004	Cinéma
02 mai 2004	Féminin U.S.L. - Billom
08 mai 2004	Cérémonie au monument aux morts
08 mai 2004	Tournoi de sixte Union Sportive
16 mai 2004	Sénior U.S.L. – Neuf-Eglise – Blot-l'Eglise

# CALENDRIER DES FESTIVITES LA CLE DES CHAMPS

De novembre 2003 à juillet 2004.

NOVEMBRE 2003	
mercredi 05	Sortie Cinéma Montluçon
Mercredi 19	Les Droits de l'Enfant La Cure
Vendredi 21	Soirée ados - DVD La Cure

DECEMBRE 2003	
Mercredi 03	Atelier de Noël La Cure
Vendredi 12	Soirée ados - Noël La Cure
Samedi 13	Spectacle "Aqua Magic Circus" Athador
Lundi 21	Sortie Marché de Noël / Cinéma Montluçon
Mardi 22	Arbre de Noël La Cure

JANVIER 2004	
Vendredi 02	Sortie patinoire Montluçon
Mercredi 07	Centre de Loisirs La Cure
Vendredi 16	Soirée ados La Cure
Mercredi 21	Théâtre-Contes de la forêt profonde Athador

FEVRIER 2004	
Vendredi 06	Soirée ados La Cure
Du lundi 09 au vendredi 13 Ouverture du Centre de Loisirs (à partir de 4 ans)	

MARS 2004	
Mercredi 03	Centre de Loisirs La Cure
Vendredi 12	Soirée ados La Cure
Mercredi 17	Centre de Loisirs La Cure
Mercredi 31	Centre de Loisirs La Cure

AVRIL 2004	
Du lundi 05 au vendredi 09 Ouverture du Centre de Loisirs (à partir de 4 ans)	
Mercredi 21	Centre de Loisirs La Cure
Vendredi 30	Soirée ados La Cure

MAI 2004	
Mercredi 05	Centre de Loisirs La Cure
Vendredi 14	Soirée ados La Cure
Mercredi 19	Spectacle "L'œil du loup" Athador

JUN 2004	
Mercredi 02	Centre de Loisirs La Cure
Mercredi 16	Centre de Loisirs La Cure

JUILLET 2004	
Ouverture du Centre de Loisirs (à partir de 4 ans)	

*Pour tous renseignements ou inscriptions,  
vous pouvez nous contacter au 04.73.52.09.55*

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

10 mai 2003 : Manon BIDEZ MONTLUCON  
16 juillet 2003 : Tina, Francesca, Ylang MALTETE MONTLUCON

## RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE :

22 mars 2003 : Jérôme BIDEZ et Elodie MARNIER

## MARIAGES :

## DECES :

23 décembre 2002 : Armand BATTISTINI CLERMONT-FD  
09 janvier 2003 : André, Marcel BIDEZ MONTLUCON  
05 février 2003 : Maria MATHIEU veuve ROCHET EVAUX-LES-BAINS  
06 mars 2003 : Robert BOUCHARDON MONTFERRAND  
04 avril 2003 : Denise SALLEY veuve LELIEVRE LISIEUX  
10 avril 2003 : Marguerite CHEVILLE veuve THEVENIN MOULINS  
29 avril 2003 : Guy, André MEUNIER DESERTINES  
15 mai 2003 : Louis TRUCHON DESERTINES  
14 juin 2003 : Aimé, Pierre BERTHON DESERTINES  
02 juillet 2003 : Maurice, Jean-Baptiste MONTJOTIN DESERTINES  
17 octobre 2003 : Lucette, Hélène CASSIERE veuve COURROUX MONTLUCON

## INHUMATIONS AU CIMETIERE DE LAPEYROUSE

18 décembre 2002 : Maurice, Léon MOURAGNON  
07 février 2003 : Jacqueline DEPRES veuve KROUCH  
20 juin 2003 : Bernard MOURAGNON  
08 août 2003 : Madeleine, Georgette MARTIN veuve DUJON  
09 octobre 2003 : Odette, Camille BIDEZ

# GEOMETRE - EXPERT



## Géomètre-Expert

Z.I. de la Brande  
30, rue de la pêcheurie  
B.P. 32  
03600 COMMENTRY

TÉL : 04 70 64 36 10

FAX : 04 70 64 37 18



**TRAVAUX PARTICULIERS**

**AMENAGEMENT FONCIER**

**AMENAGEMENT URBAIN**

**TOPOGRAPHIE**

**CONTRÔLE D'OUVRAGES**

**PROJETS ROUTIERS**

**ETUDES HYDRAULIQUES**

**GÉO - CONSEIL**

**MEMBRE DE L'ORDRE DES  
GÉOMÈTRES-EXPERTS**







